

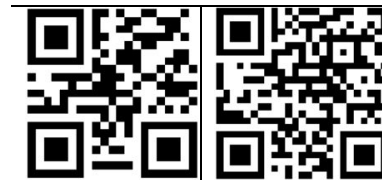


CIQ CASTELLANE

Association loi 1901

W133004273

24, avenue du Prado 13006 Marseille



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 5^{ème} CA 2026 -Mardi 13 Octobre 2026 - Lieu : CMA Castellane

1. Fiche de Présence et Émargement

La séance s'est tenue le 13/10/2026 au CMA Castellane sous la présidence de M. Gilbert BOISSIER. De 10 h à 12 h.

Qualité / Rôle	Noms et Prénoms (Emplacement réservé)
Membres du Bureau présents	Gilbert BOISSIER (Président) Évelyne SAN JOSE(Trésorière) Anne MAGNAN(Secrétaire)
Administrateurs présents	Irène ASCIONE, Mireille AZULAY, Gérard ANDREANI, Volker HEIERMANN
Excusés / Pouvoirs	Jean Luc RAYNAUD (GB), Paule VILLEGAS (GB) Jacqueline AUBERT Brigitte COURTOISIER, Julia LEGRAND, Cyril PIMENTEL
Invités / Intervenants	Jean-Pierre KLEISBAUER (ancien président) Nicole KLEISBAUER r

2. Ordre du Jour

Le CR reprend la chronologie de l'ODj :

- **Point 1** : Retour de l'enquête juillet 2026 / Bilan des '100 jours'
- **Point 2** : Confirmation du nouveau siège social
- **Point 3** : Retour des réunions avec la Mairie (6/8 & centrale)
- **Point 4** : Association piétons à Marseille
- **Point 5** : Signalements : méthode & Cartographie des points noirs
- **Point 6** : Animation de cette fin d'année & vie du CIQ
- **Point 7** : AG de janvier 2027 & Galette
- **Point 8** : AGe de juin 2027 (statuts)

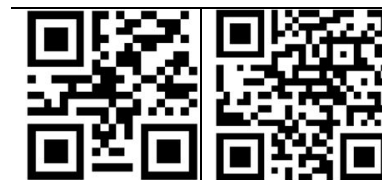


CIQ CASTELLANE

Association loi 1901

W133004273

24, avenue du Prado 13006 Marseille



Point 1 : Retour de l'enquête juillet 2026 / Bilan des '100 jours'

- **Bilan des 100 jours** : Le Président dresse le bilan des 116 premiers derniers jours du nouveau CA. La période estivale a été marquée par la remise à plat administrative et financière menée en comité restreint avec la Trésorière (Évelyne) et la Secrétaire (Anne). Après trois mois de démarches bancaires complexes à la Société Générale, la situation est entièrement régularisée (délégations de signature, carte bancaire, chéquier et accès en ligne opérationnels). Il en est de même avec la préfecture et le CMA.
- **Finances & Trésorerie** : Une vraie comptabilité a été mise en œuvre. Le solde bancaire s'élève à environ 18 000 €. Le « déficit d'exploitation » courant est faible (~800 €), compensé par des créances de 480 € (avances pour le site internet commun et vide-greniers). Le CIQ compte 52 adhérents.
- **Anne, Evelyne et Mireille** ont organisé une permanence en octobre. Cinq personnes ont adhéré au CIQ.
- **Enquête de juillet 2026** : Résultats du sondage de juillet 2026 par internet auprès des membres :

Attentes et animations souhaitées	Proportion (%)
Réunions thématiques et conférences de quartier	50 %
Réunions de concertation avec les Élus locaux	20 %
Organisation de Vide-greniers	20 %
Activités culturelles et patrimoniales	5 %
Événements festifs (Galette des Rois, apéritifs)	5 %

- **Réseaux sociaux** : Jean-Pierre va nous donner un coup de main pour dynamiser le lien direct avec les résidents.

Point 2 : Confirmation du nouveau siège social

- **Contrainte juridique** : Les conventions municipales des Centres Municipaux d'Animation (CMA Falque) interdisent aux associations d'y maintenir leur siège social statutaire.
- **Solution adoptée** : Suite aux démarches de Jean-Luc Raynaud (avocat, membre du CA), la domiciliation est retenue chez Atlas 24 (24 avenue du Prado, 13006 Marseille) pour ~200 à 250 €/an (soit ~20 €/mois). Gilbert doit finaliser l'opération.

Point 3 : Retour des réunions avec la Mairie (6/8 & centrale)

• Action municipale :

1. Réunion avec Pierre-Marie Ganozzi (adjoint à la sécurité) : présentation d'un dossier ciblé sur la sécurité, la circulation, les nuisances. Dès que la validation par la Mairie sera faite le CR sera transmis au CA. **Le Président souligne que les problématiques**

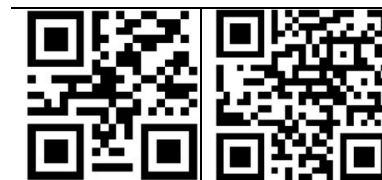


CIQ CASTELLANE

Association loi 1901

W133004273

24, avenue du Prado 13006 Marseille



de sécurité physique constituent le levier le plus efficace auprès de la Mairie, de la Métropole et de la Préfecture.

2. Réunion avec la Mairie du 6/8 : voir le CR sur le site

Point 4 : Association piétons à Marseille

• **Statut** : NON TRAITÉ lors de la séance du 13/10/2026. Les thématiques piétonnes ont été intégrées aux débats généraux sur les signalements et la sécurité de voirie (Point 5).

Point 5 : Signalements : méthode & Cartographie des points noirs

• **Méthodologie** : Le CIQ agit comme passerelle et facilitateur entre résidents et institutions. Pour être efficaces, les dysfonctionnements (rue Falque, Cantini, Castellane...) doivent être documentés avec précision : date, heure, lieu, photo et numéros de dossier d'appel (SOS Mairie, 17, 3137).

• **Trottinettes & Circulation** : Débat sur l'insécurité liée aux trottinettes électriques en libre-service et vélos sur les trottoirs. Le CA demande l'application stricte des zones d'interdiction GPS/bridage et le renforcement des contrôles.

Point 6 : Animation de cette fin d'année & vie du CIQ

• **Projets & Réunions** : Appel à l'engagement des administrateurs pour piloter des projets. Une conférence sur la prévention des arnaques téléphoniques/internet et autres visant les seniors est retenue pour la fin d'année.

Point 7 : AG de janvier 2027 & Galette

• **AG & Convivialité** : Pour caler la gestion sur l'année civile (clôture des comptes au 31/12), l'AG Ordinaire se tiendra en janvier 2027 ; Elle ne sera pas combinée à la Galette des Rois

Point 8 : AG de juin 2027 (statuts)

• **Refonte statutaire** : Travail engagé par Évelyne sur la révision des statuts (clarification des rôles du Trésorier/Secrétaire, mandat effectif limité dans le temps (du temps de JPK 3 ans sans renouvellement). L'AG Extraordinaire devrait avoir lieu en juin.

4. Synthèse des 3 Décisions Prises par le Conseil

N° Décision	Contenu et Portée de la Décision
Décision n° 1	DOMICILIATION DU SIÈGE SOCIAL À ATLAS 24 (24 AVENUE DU PRADO) Le Conseil d'Administration valide le transfert du siège social au 24 avenue du Prado (13006 Marseille) chez Atlas 24 pour ~200-250 €/an, assurant le respect des conventions CMA. Les réunions restent au CMA
Décision n° 2	CONVOCATION DE L'AG ORDINAIRE EN JANVIER 2027 Le Conseil d'Administration fixe l'AG Ordinaire le 20 janvier 2027 pour caler l'exercice sur l'année civile. Elle aura lieu au centre Cormier.

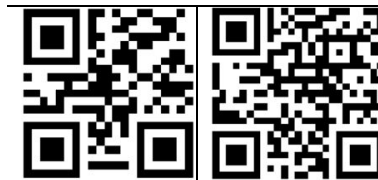


CIQ CASTELLANE

Association loi 1901

W133004273

24, avenue du Prado 13006 Marseille



La galette des rois aura lieu début janvier, en présence de Madame le Maire et des élus disponibles.

Décision n° 3

ADOPTION DE LA MÉTHODE DE CARTOGRAPHIE DES SIGNALEMENTS

Le CA valide la méthode de cartographie rigoureuse des points noirs du quartier (fiches datées, photos, numéros de dossiers d'appel) axée sur la sécurité des personnes pour étayer les recours auprès de la Mairie, Métropole et Préfecture.

5. Clôture de la Séance et Signatures

Le présent compte rendu est établi pour servir et valoir ce que de droit.

La Secrétaire Générale & La Trésorière

Signés Anne & Evelyne

Le Président

Signé Gilbert